



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIVRET REFERENTIEL

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

NATATION SYNCHRONISEE



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME | P. 4 |
| 1. Le rôle du brevet fédéral 3 ^{ème} degré : le référentiel d'activités | p.4 |
| a. Définition et généralités | p.4 |
| b. Le texte de référence | p.4 |
| c. Ce qui est à retenir | p.4 |
| 2. La qualification : le référentiel de certification | p.5 |
| a. Définition et généralités | p.5 |
| b. Le texte de référence | p.5 |
| c. Ce qui est à retenir | p.5 |
| CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE | P.6 |
| 1. Le dossier d'inscription | p.6 |
| 2. Les pré requis à l'entrée en formation | p.6 |
| a. Définition et généralités | p.6 |
| b. Ce qui est à retenir | p.6 |
| c. La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 3 ^{ème} degré | p.7 |
| 3. Le positionnement | p.7 |
| a. Définition et généralités | p.7 |
| b. Ce qui est à retenir | p.8 |
| CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION | P.10 |
| 1. Les pré requis à la mise en situation pédagogique | p.10 |
| 2. Le contenu de la formation | p.10 |
| a. Récapitulatif du volume horaire | P.11 |
| b. Le contenu de la formation | p.12 |
| 3. L'alternance | p.25 |
| a. L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club | p.25 |
| b. La mise en œuvre de la formation | p.26 |
| 4. Le tutorat | p.27 |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- 5. Les modalités de la certification p.28
 - a. Les différentes épreuves de certification du brevet fédéral 3^{ème} degré p.28
- 6. La formation continue du brevet fédéral 3^{ème} degré p.29

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES P.29

- 1. Définitions et généralités p.29
- 2. Les conditions préalables à une demande d'équivalence ou de dispenses p.30
- 3. Les équivalences p.30
- 4. Les dispenses p.31



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

1 – LE RÔLE DU BREVET FEDERAL 3^{ème} degré : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

a - Définition et généralités

Le « Breveté fédéral 3^{ème} degré » natation synchronisée intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre en natation synchronisée :

- les titulaires du Pass'sports de l'eau en vue d'acquérir le Pass'compétition natation synchronisée,
- les titulaires du Pass'compétition qui préparent les premières pratiques compétitives en natation synchronisée.

Il a pour principales missions :

- de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de concevoir le programme d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée,
- de conduire des activités dans le cadre des programmes d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives,
- de participer au fonctionnement du club,
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive.

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel d'activités défini dans le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée présente :

- la description de la fonction du breveté fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée et notamment :
 - o son appellation,
 - o le champ et la nature de ses interventions,
 - o son autonomie et sa responsabilité,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- la fiche descriptive d'activités (FDA), qui présente l'ensemble des activités constitutives de la fonction et font partie intégrante des contenus de la formation. Toute activité décrite est exprimée notamment par un verbe d'action. On distingue généralement trois niveaux :
 - o il fait : le diplômé est en pleine autonomie sur cette action,
 - o il peut être amené à faire : la formation intègre cette compétence dans ses contenus, mais il ne s'agit pas du cœur du métier du diplômé,
 - o il participe ou contribue à... : le titulaire du brevet fédéral intervient dans ce domaine, mais il n'est pas en autonomie.

2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION

a - Définition et généralités

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée (UC1 à UC8). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'intégration (OTI) :

| | |
|------|--|
| UC 1 | EC de participer au fonctionnement du club |
| UC 2 | EC de concevoir son projet d'action |
| UC 3 | EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en natation synchronisée |
| UC 4 | EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités |
| UC 5 | EC de conduire des activités d'initiation et d'acquisition en natation synchronisée |
| UC 6 | EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités |
| UC 7 | EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée |
| UC 8 | EC de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club |

(EC : être capable de)

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} natation synchronisée de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour « faire » ?).

Le référentiel de certification n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée.

Il s'appuie sur la description de la fonction et sur la fiche descriptive d'activités. Par conséquent, la formation ne peut pas se limiter à l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la certification.

La formation doit s'appuyer sur le tableau du contenu de la formation du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

1 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
 - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone...,
 - o son numéro de licence,
 - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
 - o son niveau scolaire, ses diplômes,
 - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité et de l'animation,
 - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- d'une lettre du Président de son club et éventuellement du club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation, l'enseignement et/ou de l'entraînement,
- d'un engagement d'un tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de la fiche sanitaire,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'une copie du diplôme brevet fédéral 2^{ème} degré,
- d'une copie du test du Sauv'nage, du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition natation synchronisée,
- d'une copie de l'attestation de formation d'évaluateur ENF 2,
- d'une copie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

2 – LES PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

a - Définition et généralités

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

b - Ce qui est à retenir

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les pré-requis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée.

Ces pré-requis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 17 ans minimum,
- Être licencié depuis au moins deux ans à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage,
- Être titulaire du diplôme du Pass'sports de l'eau,
- Être titulaire du diplôme du Pass'compétition natation synchronisée,
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- Être titulaire du BF 2 ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité activités aquatiques et de la natation ou satisfaire aux conditions de substitution (voir ci-dessous).

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité est un pré-requis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

Conditions de substitution pour la personne non titulaire du BF2 :

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation, permettant à la personne d'accumuler les compétences visées à chaque niveau de formation d'un brevet fédéral. Ainsi, pour entrée en formation sur un niveau de brevet fédéral, la personne doit être titulaire du brevet fédéral sous-jacent.

Si la personne n'est pas titulaire du brevet fédéral 2^{ème} degré il lui faut alors démontrer qu'elle en possède les compétences avant son entrée en formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée.

Il est procédé à la vérification de ces compétences du brevet fédéral 2^{ème} degré lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes minimum suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes.

Cette épreuve de substitution pour la personne non titulaire du brevet fédéral 2^{ème} degré est organisée par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur.

c – La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dont la validité ne peut dépasser deux saisons sportives. A l'issue de ces deux saisons le candidat n'ayant pas validé son brevet fédéral effectue un nouveau positionnement organisé par l'ERFAN.

3 – LE POSITIONNEMENT

a - Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée et d'autre part, à ses acquis.

Version au 08 novembre 2010



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des pré-requis à l'entrée. En aucun cas le positionnement doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre**.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein du club (stage en situation) ne peut pas faire l'objet d'un allègement.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement.

Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du diplôme fédéral envisagé,
- vérifier, pour un stagiaire non titulaire du ou des diplômes sous-jacents, l'acquisition de l'ensemble des compétences liées à ce ou ces diplômes,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé** de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes.
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience. (VAE)

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'ERFAN et le candidat. Celui-ci se voit alors proposer la signature de son contrat de formation.

Cette disposition permettant de définir d'éventuels allègements de formation ne dispensent pas cependant de passer la ou les épreuves de certification correspondantes.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

b - Ce qui est à retenir

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

Le positionnement comporte deux grandes parties :

la première permet d'apprécier le niveau et la motivation des candidats, de présenter la formation et ses attendus,

la seconde est organisée sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur et correspond à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les candidats demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation. Lors d'un allègement de formation, cette seconde partie comprend également, pour chaque allègement ne pouvant être justifié par la possession d'un autre diplôme, un test permettant au candidat de démontrer les compétences acquises.

A l'issue de cette seconde partie, sur proposition de l'équipe de formateurs, le candidat peut décider de bénéficier d'un allègement de formation. Néanmoins, il aura l'obligation de passer l'épreuve certificative.

- Tous les aménagements de formation (allègements ou complément de formation proposé au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat de formation, signé par le stagiaire et l'ERFAN.

L'équipe de formateurs sera particulièrement attentive sur la connaissance et les compétences de mise en œuvre pédagogique de la pluridisciplinarité. **La possession des certifications d'évaluateurs ENF n'est pas une preuve suffisante pour attester de ces compétences.**



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

1 – LES PRE REQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Ainsi, il doit être capable :

- d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe,
- d'identifier les caractéristiques principales des enfants au stade 2 « initiation pubertaire » (Filles 10 ans à 11 ans ½ et Garçons 11 ans ½ à 13 ans) et 3 « croissance pubertaire » (Filles 11 ans ½ à 13 ans et Garçons 13 ans à 14 ans ½),
- de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques,
- de présenter la particularité de la natation synchronisée,
- de présenter les principes généraux du programme sportif natation synchronisée,
- de pratiquer les épreuves du Pass'compétition natation synchronisée.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces pré-requis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée présenté dans le point 2 « contenu de la formation ».

La vérification des compétences visées par la pratique des épreuves du Pass'compétition natation synchronisée est organisée, en centre, en pratique piscine, avec l'équipe de formateurs.

Il est procédé à la vérification des autres exigences préalables à la mise en situation pédagogique lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes au maximum.

La séance se déroule au sein du club où le stagiaire effectue son stage pédagogique, sur un groupe ayant pour objectif la préparation du test du Pass'compétition natation synchronisée de l'ENF.

Le jury constitué d'une personne au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur. Cette personne, membre du jury peut être le tuteur du stagiaire.

2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que certaines parties du contenu de la formation doivent prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Attention : d'un brevet fédéral à l'autre, un même domaine ou contenu de formation peut être traité différemment. Le volume horaire précisé pour chaque domaine d'intervention définit ainsi nécessairement le niveau de traitement du contenu : la découverte des thématiques, la maîtrise de celles-ci, ou l'expertise.

a – Récapitulatif du volume horaire

| | |
|--|------|
| - Formation en centre – face à face pédagogique | 53 h |
| - Formation en centre – pratique avec les formateurs | 48 h |
| - Travail personnel individuel | 32 h |
| - Stage en situation au sein du club d'accueil | 50 h |
| - Accompagnement d'un déplacement | 12 h |

| | |
|---------------------------|--------------|
| Soit un total de : | 195 h |
|---------------------------|--------------|



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

b – Le contenu de la formation

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|------|--|----------------|---|--|--|--|---|
| PRMS | Les pré requis à la mise en situation pédagogique (PRMS) : | 8 h | | | 2 h 30 | | |
| | | | EC d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe | | | 1h : En piscine, préparation et réalisation du test de sécurité | |
| | | | EC d'identifier les caractéristiques principales des enfants au stade 2 "initiation pubère" et 3 "développement pubère" | 1h30 : Sensibilisation sur les différences principales des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 à 11 ans ½ et G : 11 ans ½ à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½): les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, régulation thermique, concentration, comportement social...) | | | |
| | | | EC de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques | | | 3h : partager avec le groupe pour montrer l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques et les richesses des différentes disciplines | |
| | | | EC de présenter la particularité de la natation synchronisée | | | | |
| | | | EC de présenter les principes généraux du programme sportif en natation synchronisée | 1h : afin de situer le contexte de sa pratique, présenter les objectifs du programme sportif fédéral et les objectifs des différentes étapes : initiation, acquisition, développement, formation.... | | | |
| | | | EC de pratiquer les épreuves du Pass'compétition natation synchronisée | | | 1 h 30 : En piscine démontrer, pratiquer et expliquer le Pass'compétition natation synchronisée | |
| | | | | | | | Sur cette partie des pré-requis, il semble intéressant lorsque cela est possible d'organiser cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines |
| | | | | | | | Logique interne de l'activité et la formation des jeunes nageuses. La définition de la discipline. Les textes réglementaires du Pass'compétition. Le schéma général du règlement. |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|-------------------|-------------|----------------|--|--|--|-------------------|------------------------------|
| UC3 UC4 UC6 | La sécurité | 8 h | <p>OI 3.4 EC de gérer les comportements à risque OI 3.4.1 EC de prévenir les comportements dangereux OI 3.4.2 EC de repérer les cas de maltraitance physique et morale OI 3.4.3 EC d'alerter lors de cas de maltraitance repérée OI 3.4.4 EC d'agir dans le cas d'une maltraitance repérée OI 3.4.5 EC d'adopter une attitude conforme à l'encadrement de mineurs OI 4.1.5 EC d'intégrer son action dans le cadre réglementaire des activités aquatiques</p> <p>OI 4.3 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement OI 4.3.1 EC de mobiliser les connaissances pour garantir la sécurité de la pratique et des pratiquants OI 4.3.2 EC mobiliser les connaissances pour s'intégrer dans l'organisation de la sécurité OI 4.3.3 EC mobiliser les connaissances liées à l'environnement spécifique de sa discipline</p> <p>OI 6.2 EC de prévenir les comportements à risque OI 6.2.1 EC de s'assurer du respect des règles de sécurité liées à la pratique OI 6.2.2 EC d'évaluer les risques liés à l'activité, à l'environnement et au public, OI 6.2.3 EC d'explicitier les risques spécifiques liés à natation synchronisée OI 6.2.4 EC d'informer sur le dopage</p> | <p>3 h</p> <p>3h : Les risques liés à l'activité et à l'utilisation du matériel pour la natation synchronisée (électricité, buts ou lignes d'eau mal fixés...) Obligation de transmission de l'information des problèmes rencontrés concernant la sécurité de la pratique et des pratiquants Le plan d'organisation de la sécurité au sein du club lors des créneaux de l'association. Information sur le dopage.</p> | <p>5 h</p> <p>2h : Etude d'un cas et échanges sur l'évaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité de la pratique : sensibilisation au respect de l'intégrité physique et morale, sur l'hygiène de vie, les conduites addictives et la violence. Information sur les maltraitements et les conduites à tenir</p> <p>1h : Etude de jurisprudences sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques.</p> | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES | |
|-------------------|------------------------------------|----------------|--|-------------------------------------|--|-------------------|---|---|
| UC3 UC4 UC6 | La sécurité | | OI 6.3 EC d'intervenir en cas d'incident et d'accident OI 6.3.1 EC de réaliser un sauvetage OI 6.3.2 EC d'extraire de l'eau une personne en difficulté OI 6.3.3 EC d'assurer les premiers secours OI 6.3.4 EC de s'intégrer dans le dispositif d'alerte | | 2h : En piscine, réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau. | | | |
| UC7 | Gestion d'un groupe en compétition | 5 h | OI 7.1 EC de préparer un déplacement dans le respect de l'environnement réglementaire OI 7.1.1 EC de prévoir les moyens matériels et humains OI 7.1.2 EC de réserver les moyens matériels, OI 7.1.3 EC d'assurer la préparation administrative et technique. OI 7.2 EC de gérer un groupe en compétition OI 7.2.1 EC de mobiliser ses connaissances pour l'accompagnement d'un groupe OI 7.2.2 EC de récupérer les pièces administratives réglementaires, OI 7.2.3 EC d'assurer la sécurité physique ou morale, individuelle ou collective du groupe OI 7.2.4 EC d'assurer le suivi administratif et technique | 1 h 30 | 3 h 30 | | Construire une check-list des tâches à réaliser pour organiser en amont un déplacement en stage ou en compétition (faire jouer la concurrence, la confirmation d'une réservation, différence entre des arrhes et une caution...) Choix et réservation des modalités de transport, information obligatoire des parents du mode de transport choisi, Etablir la liste du matériel nécessaire à la natation synchronisée Déclaration aux services de la Préfecture de département (voir RGPP). Importance de disposer pour le responsable du déplacement, avant de partir en compétition d'une autorisation parentale en cas de nécessité d'une intervention médicale. Captation de l'autorité parentale : possibilité de définir les limites et les interdits vis à vis de l'enfant, la responsabilité de l'éducateur, l'obligation d'attendre le retour des parents à la fin du déplacement... Les autorisations nécessaires pour un déplacement en compétition (en France, hors du département, à l'étranger...). Echanges sur les expériences vécues lors de l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement concernant les règles de sécurité et de gestion du groupe. | Le livret de la nageuse. Le livret de l'entraîneur. |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|-------------------|------------------------------------|----------------|--|--|--|-------------------|--|
| UC7 | Gestion d'un groupe en compétition | | OI 7.3 EC de rendre compte du déroulement OI 7.3.1 EC de rédiger un compte-rendu par écrit, OI 7.3.2 EC de présenter le compte-rendu de son action OI 7.3.3 EC de produire les documents liés à l'action | | Elaborer la liste des tâches à réaliser dans la gestion d'un groupe en compétition : vérifier les engagements, déclarer les forfaits, participer à la réunion technique, vérifier les résultats affichés, porter réclamation, récupérer les résultats... | | |
| UC1 UC4 UC6 | Le Pass'compétition | 4 h | OI 1.1 EC d'accueillir le public dans le cadre de l'Ecole de Natation Française et des premiers niveaux de compétitions OI 1.1.1 EC de renseigner le public sur l'organisation de l'ENF et des premiers niveaux de compétitions OI 1.2.5 EC de certifier les tests de la Fédération Française de Natation OI 4.1 EC de mobiliser les connaissances réglementaires OI 4.1.1 EC d'expliciter les modalités de préparation et de certification du Pass'compétition natation synchronisée OI 4.1.2 EC de positionner le Pass'compétition au sein de l'Ecole de Natation Française OI 6.1 EC de maîtriser le test du Pass'compétition dans sa discipline OI 6.1.1 EC de présenter les modalités du Pass'compétition, OI 6.1.2 EC de démontrer le Pass'compétition natation synchronisée OI 6.1.3 EC d'analyser une démonstration du Pass'compétition natation synchronisée | 2 h Rappel du concept et des fondamentaux de l'ENF : le Pass'compétition avant la pratique compétitive, l'importance de la formation du Nageur... La formation d'évaluateur ENF3 natation synchronisée | 2 h | | Le canevas pédagogique : ENF, Pass'compétition et cycle 1 du socle. Règlement du Pass'compétition. |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|------------|-----------------------------|----------------|---|--|---|-------------------|---|
| UC1 UC8 | Le fonctionnement du club : | 11 h | <p>OI 1.1.2 EC d'informer le public sur les modalités de fonctionnement et les activités des groupes dont il a la charge,</p> <p>OI 1.1.3 EC de concevoir les outils nécessaires à la répartition du public au sein des différents groupes</p> <p>OI 1.1.4 EC de répartir le public</p> <p>OI 1.2 EC de participer à la gestion administrative et technique du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.1 EC d'utiliser l'outil informatique pour la gestion administrative du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.2 EC d'utiliser l'outil informatique pour la délivrance de la licence</p> <p>OI 1.2.3 EC d'utiliser l'outil informatique pour le suivi technique du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.4 EC de présenter un bilan de ses activités</p> <p>OI 8.2.5 EC de favoriser la formation continue des membres de l'équipe</p> | 1 h | <p>Mise en situation, jeux de rôle et construction des outils nécessaires</p> <p>Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word Présenter un exemple de bilan de ses activités sous un format informatique</p> | 4 h | <p>Préparer un bilan de ses activités sous un format informatique</p> |
| | | | | Planifier la formation continue des membres de l'équipe de l'école de natation française du club, assurer et prévoir les remplacements Prévoir l'absence des éducateurs qui se forment c'est favoriser la formation | | | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|---|---|----------------|---|--|--|--|---------------------------------|
| UC8 | La coordination d'un projet et d'une équipe | 6 h | | | 6 h | | |
| | | | OI 8.1 EC d'animer l'équipe pédagogique OI 8.1.1 EC d'animer les réunions de l'équipe pédagogique | Les règles dans la conduite d'une réunion : planifier les réunions, élaborer un ordre du jour, préparer la réunion, distribuer les rôles, élaborer un compte-rendu...pour organiser efficacement la conduite de la réunion. Fixer les objectifs de la réunion et s'y tenir dans le temps imparti à la réunion. | Jeux de rôles, mises en situation pratique | Il semble intéressant d'organiser si possible cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines | |
| | | | OI 8.1.2 EC de favoriser les échanges au sein de l'équipe, | Les règles de communication : laisser s'exprimer et apprendre à écouter les autres, valoriser les membres de son équipe, créer les conditions pour favoriser la dynamique et la réussite dans l'expression de chacun, partager et s'investir dans le projet ... | | | |
| | | | OI 8.2 EC de gérer l'équipe pédagogique OI 8.2.1 EC de planifier l'action des membres de l'équipe | A partir du projet pédagogique, s'assurer de la bonne organisation des interventions de chaque membre de l'équipe. La prévention et la gestion des conflits. | | | |
| | | | OI 8.2.2 EC de repérer les dysfonctionnements au sein de l'équipe | Le respect de l'organigramme et les fonctions de chacun au sein du club. | | | |
| | | | OI 8.2.3 EC de remédier aux dysfonctionnements au sein de l'équipe | La valorisation l'action des membres de son équipe : mettre en avant les résultats, la progression, donner la perspective, favoriser la reconnaissance du travail réalisé par le groupe | | | |
| | | | OI 8.2.4 EC de valoriser l'action des membres de l'équipe | | | | |
| | | | OI 8.3 EC de gérer la logistique OI 8.3.1 EC de planifier l'utilisation des espaces de pratiques | La gestion de l'organisation du bassin, du matériel pédagogique, la répartition des espaces de pratique au sein de l'ENF | | | |
| OI 8.3.2 EC de planifier l'utilisation des moyens matériels | Rappel des précautions d'usage : rangement, entretien du matériel, la gestion du stock... | | | | | | |
| OI 8.3.3 EC d'anticiper les besoins en terme logistique | | | | | | | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|------------|---|----------------|---|--|--|--|---------------------------------|
| UC8 | La coordination d'un projet et d'une équipe | | OI 8.4 EC d'évaluer la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club OI 8.4.1 EC de rassembler les évaluations des groupes OI 8.4.2 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus OI 8.4.3 EC d'analyser les écarts observés OI 8.5 EC de réguler la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club OI 8.5.1 EC de prendre en compte les résultats de son analyse OI 8.5.2 EC de favoriser une analyse au sein de l'équipe pédagogique OI 8.5.3 EC de décider des régulations dans la mise en œuvre du projet pédagogique. | Analyse technique, statistiques et bilan pédagogique des résultats et des processus pédagogiques. Réaliser une analyse critique de son action... Ajuster les moyens pour atteindre les objectifs au regard de l'analyse des résultats et des processus mis en œuvre | | | |
| UC1 UC8 | Accompagnement des BF1, BF2 et BF3, tutorat | 5 h | OI 1.3 EC de contribuer à la formation fédérale OI 1.3.1 EC d'intégrer un stagiaire dans le fonctionnement d'un groupe OI 1.3.2 EC d'accompagner un stagiaire OI 1.3.3 EC de transmettre des savoir-faire OI 8.1.3 EC de réaliser des actions de tutorat | | 2 h | 3 h | |
| | | | | | Présentation par quelques stagiaires de leur document écrit afin de favoriser les échanges sur les expériences de tuteur de chacun | Rédiger un document relatant votre expérience de tuteur (aspects positifs, aspects négatifs...). En absence d'expérience, identifier vos appréhensions, comment y remédier ? | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G : 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|--------|--|----------------|---|---|--|--|---|
| UC1 | La Communication | 7 h | <p>OI 1.4 EC de s'impliquer dans la promotion et le développement de son activité au sein du club</p> <p>OI 1.4.1 EC de promouvoir l'Ecole de Natation Française et les premiers niveaux de pratiques compétitives</p> <p>OI 1.4.2 EC de participer à la communication interne et externe</p> <p>OI 1.4.3 EC d'organiser des actions de promotion et de développement</p> <p>OI 1.4.4 EC de réaliser un support de communication</p> | <p>3 h</p> <p>Le projet de communication du club : pourquoi ?, pour qui ?, comment ?, quand (permanente ou événementielle) ?, la méthodologie de projet au service de la communication.</p> | <p>4 h</p> <p>A partir des règles pour la création d'une affiche, réalisation en groupe d'une affiche sur la promotion d'un événement au sein du club</p> | | |
| La UC2 | La conception du projet pédagogique de l'ENF | 12 h | <p>OI 2.1 EC de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club</p> <p>OI 2.1.1 EC d'analyser le contexte</p> <p>OI 2.1.2 EC de définir le plan d'actions de l'Ecole de Natation Française au sein du club</p> <p>OI 2.1.3 EC de prendre en compte la transversalité des pratiques</p> <p>OI 2.1.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p> | <p>3 h</p> <p>Méthodologie de projet.</p> <p>La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation de l'ENF au sein du club...</p> <p>La transversalité des pratiques : utilisation de la pluridisciplinarité à des fins de développement de compétences transversales</p> <p>Les outils d'évaluation du projet pédagogique de l'ENF (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...</p> | <p>5 h</p> <p>Retour, exposé du travail personnel et échanges sur le vécu et les problématiques rencontrées</p> <p>En groupe, échanges et propositions de situations prenant en compte la transversalité des pratiques</p> | <p>4 h</p> <p>S'approprier le projet pédagogique de l'ENF de son club : En amont de la pratique avec les formateurs, réaliser l'état des lieux de l'ENF au sein de son club (moyens matériels, humains, financiers, organisation...)</p> <p>De cet état des lieux dégager les forces et les faiblesses</p> <p>Ce travail personnel doit être exposé individuellement lors de la pratique avec les formateurs</p> | <p>1) Importance de l'accompagnement du tuteur</p> <p>2) La transversalité des pratiques c'est l'utilisation motivée et ciblée d'autres disciplines aquatiques ou non, dans l'intérêt de la natation synchronisée</p> |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|-----|--|----------------|---|--|---|--|--|
| UC2 | La conception du projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de sa discipline | 8 h | <p>OI 2.2 EC de concevoir le projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée</p> <p>OI 2.2.1 EC d'analyser le contexte</p> <p>OI 2.2.2 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.2.3 EC de définir le plan d'actions</p> <p>OI 2.2.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p> | <p>2 h</p> <p>La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des groupes de ce niveau au sein du club, les objectifs des différents groupes, l'organisation de la saison...</p> <p>Les outils d'évaluation du projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...</p> | <p>2 h</p> <p>Retour, exposé du travail personnel et échanges sur le vécu et les problématiques rencontrées</p> | <p>4 h</p> <p>S'approprier le projet pédagogique des groupes évoluant sur les programmes d'initiation et d'acquisition de natation synchronisée au sein de son club</p> <p>En amont de la pratique avec les formateurs, réaliser l'état des lieux des groupes évoluant sur les programmes d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée au sein de son club (moyens matériels, humains, financiers, organisation...)</p> <p>De cet état des lieux dégager les forces et les faiblesses</p> <p>Ce travail personnel doit être exposé individuellement lors de la pratique avec les formateurs</p> | <p>Les premières acquisitions. • Projet du club et projet pédagogique du groupe encadré. • Le matériel à utiliser, l'espace à aménager, le temps à maîtriser. • Planification annuelle et articulation des cycles d'entraînement. • Démarche ludique et adaptée à l'enfant en natation synchronisée.</p> |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|------------|--|--|---|---|---|---|---|
| UC2 UC5 | La séance d'initiation et d'acquisition de sa discipline | 14 h | | 6 h | 4 h | 4 h | |
| | | | <p>OI 2.3 EC de préparer une séance d'initiation et d'acquisition en « natation synchronisée » OI 2.3.1 EC de prendre en compte les caractéristiques du public, de l'environnement et de la natation synchronisée</p> | <p>La construction d'une séance adaptée en fonction des caractéristiques des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), des caractéristiques du lieu d'exercice et de la discipline. La prise en compte des équipements particuliers (plongeoirs, plots...), du matériel à disposition.</p> | <p>En situation pratique en piscine : expérimentation et mise en situation des aspects théoriques L'apprentissage de l'observation du sportif, la précision dans l'observation, développer le sens critique ("Dis-moi ce que tu vois lorsque tu regardes ce sportif...") Amener les stagiaires à avoir du recul sur l'action, à réaliser un bilan en terme d'acquis et/ou de non acquis Mise en œuvre des principes d'autonomie Utilisation d'outils d'évaluation en vue d'acquérir le Pass'compétition et dans le cadre des premières pratiques compétitives Présentation du matériel et son utilisation dans le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives</p> | <p>En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés</p> | <p>Décliner les acquisitions par rapport aux règlements. Regrouper les fondamentaux par famille et par thématique. Connaître et savoir utiliser les éducatifs adaptés. Fiche d'évaluation à construire. Contenus d'une séance d'entraînement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La propulsion : un passage obligé : la natation course (respiration, équilibre et propulsion) ; les coulées, le plongeon, les 4 nages et les virages. • Les propulsions à visée de ballet (simples et hybrides) • Les propulsions à visée de figures imposées. • Développement des qualités physiques en natation synchronisée • Le rétro-pédalage • Les appuis de base. • Développement des repères dans l'espace aquatique. • Préparation technique : positions et mouvements de base. • Les clefs de la verticalité (équilibre, placement, gainage, auto grandissement et appuis) • Approche des mouvements et figures hybrides faciles de ballet. • La préparation chorégraphique : écriture chorégraphique adaptée à la catégorie d'âge, formations, montage musicale. |
| | | <p>OI 2.3.2 EC de définir les objectifs</p> | <p>La définition des objectifs de séance à partir du projet pédagogique. La définition des objectifs de séance à partir de l'évaluation de la séance précédente, Les objectifs intermédiaires La structuration de la séance</p> | | | | |
| | | <p>OI 2.3.3 EC de déterminer les contenus de la séance</p> | <p>Déterminer les contenus (à sec et dans l'eau) en fonction des objectifs fixés Prendre en compte la capacité du moment de l'enfant (son niveau de pratique, son développement psychomoteur, son état de forme...)</p> | | | | |
| | | <p>OI 2.3.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p> | <p>La définition, l'importance de l'élaboration des observables en lien avec le Pass'compétition et notamment comment j'utilise la grille d'évaluation du Pass 'compétition dans ma pratique La définition, l'importance et l'élaboration des observables en lien avec les premières pratiques compétitives</p> | | | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|------------|--|----------------|--|--|--|---|---|
| UC2 UC5 | La séance d'initiation et d'acquisition de sa discipline | | <p>OI 5.1 EC de mettre en œuvre le projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée OI 5.1.1 EC de conduire des séances</p> | <p>Rappel et application au Pass'compétition et aux premières pratiques compétitives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la fiche de présence, fiche de préparation du matériel et organisation des surfaces pédagogiques. - de la communication non verbale (les attitudes) et verbale dans la conduite de la séance, - de l'attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement... - du matériel et de son utilisation - de l'utilisation de critères observables, critères de réussite - de l'usage de situations de l'Education physique pour le développement de l'enfant | <p>En situation pratique en piscine : expérimentation et mise en situation des aspects théoriques L'apprentissage de l'observation du sportif, la précision dans l'observation, développer le sens critique ("Dis-moi ce que tu vois lorsque tu regardes ce sportif...")</p> | | <p>Décliner les acquisitions par rapport aux règlements. Regrouper les fondamentaux par famille et par thématique. Connaître et savoir utiliser les éducatifs adaptés. Fiche d'évaluation à construire. Contenus d'une séance d'entraînement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La propulsion : un passage obligé : la natation course (respiration, équilibre et propulsion) ; les coulées, le plongeon, les 4 nages et les virages. • Les propulsions à visée de ballet (simples et hybrides) • Les propulsions à visée de traitement des figures imposées. • Développement des qualités physiques en natation synchronisée • Le rétropédalage • Les appuis de base. • Développement des repères dans l'espace aquatique. • Préparation technique : positions et mouvements de base. • Les clefs de la verticalité (équilibre, placement, gainage, auto grandissement et appuis) • Approche des mouvements et figures hybrides faciles de ballet. • La préparation chorégraphique : écriture chorégraphique adaptée à la catégorie d'âge, formations, montage musicale. |
| | | | <p>OI 5.1.2 EC de réguler son action pédagogique</p> | <p>A partir de l'observation des réactions du pratiquant, l'adaptation de sa séance, la proposition de nouvelles situations adaptées face aux réactions observées</p> | <p>Amener les stagiaires à avoir du recul sur l'action, à réaliser un bilan en terme d'acquis et/ou de non acquis Mise en œuvre des principes d'autonomie</p> | <p>En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés</p> | |
| | | | <p>OI 5.2 EC d'évaluer les effets de son action pédagogique OI 5.2.1 EC de mettre en place les outils d'évaluation</p> | <p>Le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives : l'évaluation de fin de séance. Utilisation des outils mis à sa disposition, l'exploitation des résultats, les capacités de transformation d'un groupe Critique et auto critique de son action.</p> | <p>Mise en œuvre des principes d'autonomie Utilisation d'outils d'évaluation en vue d'acquiescer le Pass'compétition et dans le cadre des premières pratiques compétitives</p> | | |
| | | | <p>OI 5.2.2 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus</p> | | | | |
| | | | <p>OI 5.2.3 EC d'analyser les écarts observés</p> | | | | |
| | | | <p>OI 5.2.4 EC de prendre en compte les résultats de son analyse</p> | <p>Le bilan de fin de séance, la prise en compte de ce bilan pour l'élaboration de la séance suivante</p> | <p>Présentation du matériel et son utilisation dans le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives</p> | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|---|---|---|---|--|--|-------------------|---------------------------------|
| UC3 | Les aspects mentaux de la performance | 6 h | | 4 h | | 2 h | |
| | | | OI 3.1 EC de gérer la dynamique de groupe OI 3.1.1 EC de créer un environnement propice à la pratique compétitive | Les règles essentielles à la vie du groupe. Rappel des différents statuts sociaux au sein du groupe sportif, les principales personnalités Déterminer les moyens d'action pour favoriser la pratique compétitive. Créer et entretenir l'envie, le désir au sein du groupe (par exemple : valoriser les résultats de chacun, donner des perspectives...) | En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés | | |
| | | | OI 3.1.2 EC de développer l'esprit compétitif | Définition de l'esprit compétitif, comment le développer, l'entretenir... La confrontation, la motivation, le plaisir, l'envie, la confiance, l'attention, la concentration | | | |
| | | | OI 3.1.3 EC de prévenir les situations conflictuelles | Rappel sur l'identification des situations conflictuelles (au-delà du débordement): entre pratiquants, entre éducateur et pratiquant, entre éducateur et groupe de pratiquants, autres... | | | |
| | | | OI 3.1.4 EC d'intervenir en cas de conflit | La gestion d'un conflit, attitude et rôle de l'éducateur | | | |
| | | | OI 3.3 EC de gérer son groupe OI 3.3.1 EC de communiquer avec son groupe | La communication avec son groupe : formes, attitudes, comment faire passer un message au groupe, les erreurs à éviter... | | | |
| | | | OI 3.3.2 EC d'adopter un comportement adapté à sa mission d'éducateur | Le respect du groupe, de la personne, des valeurs du sport, l'image donnée par l'éducateur... | | | |
| OI 3.3.3 EC de prendre en compte les spécificités du public | L'attitude de l'éducateur face à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) | | | | | | |
| | OI 3.3.4 EC de proposer des situations permettant la participation individuelle et collective | La vie et les échanges au sein du groupe, la prise en compte et la valorisation de chacun | En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés | | | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|------------|---|----------------|--|--|--|--|---|
| UC3 | Les aspects mentaux de la performance | | OI 3.3.5 EC de réguler les comportements du public | La prévention, l'anticipation et le traitement des éventuels débordements face à un groupe d'enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2). | | | |
| UC2 UC5 | Le travail à sec et la préparation physique | 8 h | <p>OI 2.3 EC de préparer une séance d'initiation et d'acquisition de natation synchronisée</p> <p>OI 2.3.1 EC de prendre en compte les caractéristiques du public, de l'environnement et de la natation synchronisée</p> <p>OI 2.3.2 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.3.3 EC de déterminer les contenus de la séance</p> <p>OI 2.3.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p> <p>OI 5.1.3 EC d'utiliser d'autres disciplines ou pratiques sportives</p> | <p>Le travail à sec adapté à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), en natation synchronisée et des moyens dont on dispose.</p> <p>L'intérêt d'un travail à sec pour des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>L'objectif d'une séance de travail à sec, le choix des exercices et leur organisation dans la séance, la construction d'une séance... Les différents outils permettant d'évaluer sa séance, un cycle de travail.</p> <p>L'intérêt de l'Education physique pour des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>Les différentes disciplines ou pratiques que l'on peut utiliser à cet âge, la programmation sur une saison.</p> | <p>3 h</p> <p>2 h</p> <p>Faire vivre aux stagiaires une séance de travail à sec adaptée à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> | <p>3 h</p> <p>Elaborer un document de synthèse présentant l'organisation et la mise en place du travail à sec des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) au sein de son club En l'absence de travail à sec et/ou de préparation physique pour ces catégories d'âges, élaborer un projet permettant d'aboutir à la mise en place de ce type de travail au sein du club.</p> | <p>Préparation corporelle, la danse. Répétition à sec, écoute musicale. Intérêt et objectif sur chaque item. Danse: texte et dvd. Capable de mener une séance de danse (pratique). La préparation corporelle (danse, postures, mobilité articulaire, souplesse, schéma corporel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les basiques en gymnastique et sport acrobatique et les entrées dans l'eau. • Le modelage de la ligne de jambes et pointe de pieds. • Les énergies, le travail du rythme et approche musicale. |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES OUTILS NECESSAIRES |
|---|---|----------------|--|--|---|--|---------------------------------|
| UC3 | L'autonomie des pratiquants | 5 h | | | 3 h | | |
| | | | OI 3.2 EC de favoriser l'autonomie des pratiquants | Apprendre autant de l'échec que de la réussite | En amont du face à face, lecture et préparation de questions relatives aux documents supports en lien avec sa propre expérience pédagogique ou vécu de pratiquant | La jeune nageuse synchro actrice de ses apprentissages • La coopération en natation synchronisée (travailler ensemble et en formation sur le sol). • Apprendre le cérémonial (en figures imposées et en ballet) savoir se coiffer et se préparer. • La préparation au gala et à la compétition. | |
| | | | OI 3.2.1 EC d'enseigner la gestion des résultats | Importance de l'hygiène du compétiteur (nutrition, sommeil, échauffement, récupération...) | | | |
| | | | OI 3.2.2 EC d'amener le sportif à la gestion de sa pratique compétitive | Comment amener le pratiquant à prendre en compte cet aspect, le rôle de l'éducateur dans cette éducation, prendre conscience de ce qu'il a mis en œuvre | | | |
| | | | OI 3.2.3 EC d'amener le sportif à évoluer dans le respect des règles | Les connaissances de bases sur l'environnement de la compétition et les règles en lien avec le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives | | | |
| | | | OI 3.2.4 EC de donner des repères simples permettant aux pratiquants de s'auto-évaluer | Exemples de situations repères vers l'acquisition du Pass'compétition et des premières pratiques compétitives | | | |
| OI 3.2.5 EC d'inciter le pratiquant à décrire sa pratique | Les repères et le vocabulaire simples permettant au pratiquant de s'auto évaluer, amener le sportif à verbaliser sa pratique, à décrire sa pratique et ses progrès. Les temps d'échanges dans le temps pédagogique. | | | | | | |
| UC1 | L'éducateur | 1 h | | | 1 h | | |
| | | | OI 1 3.4 EC de transmettre la culture associative | La valeur et l'entretien de l'engagement associatif par tous les acteurs du club : différence entre licencié et consommateur, l'importance du bénévolat pour la vie du club, le rôle de l'éducateur dans la dynamique associative... | | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|--|----------------|---|--|--|---|--|
| UC4 | La mobilisation des connaissances spécifiques pour la conduite de l'activité | 18 h | <p>OI 4.2 EC de mobiliser les connaissances spécifiques OI 4.2.1 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques des pratiquants</p> <p>OI 4.2.2 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques de l'activité</p> <p>OI 4.2.3 EC d'expliciter les connaissances pédagogiques</p> | <p>En partant des connaissances acquises au BF1 et BF2 connaissances sur les différences principales des enfants en référence au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et sensibilisation au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) : évolution des aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, concentration, comportement social...) Le développement de l'enfant Attitude pédagogique L'hygiène de vie, l'alimentation, le sommeil... connaissance du milieu social des enfants en référence stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>En partant des connaissances du BF2, la logique interne et les particularités de natation synchronisée. Illustrer la natation synchronisée par des vidéos de championnes dans les compétitions internationales ; repérer les différents parcours des meilleures nageuses. Etudes des différentes techniques. exposer les épreuves de la natation synchronisée dans les grandes compétitions</p> <p>Organisation des apprentissages, en lien avec le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, sur la saison sportive Rappel sur les avantages et inconvénients des différentes pédagogies.</p> | <p>10 h</p> <p>Echanges sur ses propres expériences pédagogiques Présentation des séances préparées, construction de séances, échanges avec le groupe</p> | <p>4h</p> <p>En amont de la pratique avec les formateurs, préparer par écrit deux séances d'enseignement ayant pour objectif, pour l'une, l'acquisition des compétences ou habiletés nécessaires à la réussite du Pass'compétition et pour l'autre les premières pratiques compétitives</p> | <p>Formes de pédagogie à utiliser en natation synchronisée. La préparation physique générale en natation synchronisée (renforcement et prévention). Eveil de l'expression et créativité chez la jeune nageuse.</p> |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|--|---|----------------|--|---|--|--|---|
| UC4 | La mobilisation des connaissances | 7h | | 5h | | 2h | |
| | | | OI 4.1 EC de mobiliser les connaissances réglementaires | Le programme d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée | | En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés | Spécificités du public enfant en natation synchronisée. Règlement du cycle 1. Logique interne de l'activité et la formation des jeunes nageuses. La définition de la discipline. Les textes réglementaires du Pass'compétition. Le schéma général du règlement. |
| | | | OI 4.1.3 EC d'explicitier le programme d'initiation et d'acquisition et le règlement FINA de la natation synchronisée | Les règlements FINA de la natation synchronisée | | | |
| | | | OI 4.1.4 EC de positionner le programme d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée au sein du programme sportif fédéral | Intérêts, logique et cohérence du programme d'initiation et d'acquisition de la natation synchronisée dans le programme sportif fédéral | | | |
| OI 4.1.5 EC d'intégrer son action dans le cadre réglementaire des activités aquatiques | Rappel sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques dans le cadre d'une pratique au sein d'un club FFN. | | | | | | |
| | TOTAL | 133 h | | 53 h | 48 h | 32 h | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

3 – L'ALTERNANCE

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences « professionnelles » associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN) et des situations de travail (au sein du club).

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en club,
- la mise en œuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée,
 - o la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club,
 - o une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée,
 - o la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en club,
- l'existence d'un tutorat.

a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club

L'alternance ne se résume pas à une « mise en application » de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en club et validées par leur mise en place dans la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en club),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.

Ainsi, l'alternance comprend :

- une formation en centre :
 - o face à face pédagogique,
 - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
- une formation en club : le stage en situation avec tutorat,
- un travail personnel individuel avec une implication du stagiaire.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Pour la formation du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée, les séquences en centre ne devraient pas se dérouler au-delà de deux journées maximum de formation.

Dans le cadre de cette formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès de plusieurs groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum de 50 heures au sein d'un club de la Fédération Française de Natation engagé dans la démarche de l'Ecole de Natation Française. Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation ont pour objectif la préparation du test du Pass'compétition ainsi que les premières pratiques compétitives en natation synchronisée.

En s'appuyant sur le référentiel de certification, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

b - La mise en œuvre de la formation

L'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée

L'implication du stagiaire dans la vie du club et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit par une mise en responsabilité progressive.

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'ERFAN. Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie du club et de son fonctionnement.

La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein du club, le stagiaire est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

La mise en relation de ce qui est appris en centre et en club

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou au sein du club sont souvent différents, c'est une hypothèse assez souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'en suit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique pour construire des situations de formation en centre.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes séquences d'apprentissage (en centre et en club).

Les outils de suivi

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes séquences d'apprentissage.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différents clubs les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
 - o le parcours individualisé du stagiaire,
 - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'apprentissage des différentes séquences de formation en centre ou en club,
 - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation....
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein du club...

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle chance pour le club de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives. L'ERFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel.

4 – LE TUTORAT

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives du club,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN le parcours du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoirs faire,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes...).

La personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée a une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

5 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

Les 8 unités capitalisables du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée sont certifiées par un nombre réduit d'épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluation certificative ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable.

Pour chacune des différentes épreuves, le candidat est déclaré **apte ou inapte**.

Les UC non validées imposent à l'ERFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes.

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. L'ensemble des épreuves est validé par un jury constitué sous la responsabilité du Conseiller Technique Régional, responsable pédagogique de l'ERFAN.

La durée des épreuves, et notamment celle du contrôle continu des connaissances n'est pas intégrée dans le volume horaire de la formation.

a – Les différentes épreuves de certification du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves.

Epreuve 1- contrôle continu sur la mobilisation des connaissances et des compétences, *en lien avec l'UC 1, l'UC 6 et l'UC 8 du BF3*. Le choix des épreuves reste à l'initiative des ERFAN.

Epreuve 2- Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Cette épreuve permet de vérifier, la capacité du candidat au BF3 natation synchronisée à assurer la sécurité des pratiquants.

Epreuve 3- préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 30' avec le jury.

Pour cette épreuve, aucun temps de séance n'est défini.

Cette épreuve permet de valider les UC2, l'UC3 et UC5 du BF3 natation synchronisée.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Epreuve 4- entretien avec un jury sur une durée de 30' permettant de valider l'UC4 et l'UC 7 du BF 3 natation synchronisée.

6 – LA FORMATION CONTINUE DU BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE NATATION SYNCHRONISEE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Exemple : j'obtiens mon brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée le 15 juin 2010, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2012.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit :

- être licenciée au sein d'un club de la FFN,
- et justifier, au sein d'un club de la FFN, d'une expérience de 50 heures minimum d'activités d'encadrement au cours des 2 dernières années. Le groupe, au sein du club, support à cette expérience doit avoir pour objectif la préparation du « Pass'compétition » et des premières compétitions en natation synchronisée. Ceci correspondant au programme d'initiation et d'acquisition de chaque discipline. L'attestation est délivrée par le Président du club.

Pour tout arrêt d'activité de plus de deux ans, le candidat effectuera un positionnement pour valider ses capacités à reprendre un groupe en charge. Le cas échéant un complément de formation lui est proposé à des fins de remise à niveau.

La validité de la certification du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
 - o révision sur la formation du PSC 1,
 - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
- une journée ½ pédagogique.

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

1 – DEFINITIONS ET GENERALITES

Quel que soit le profil de la personne sollicitant une équivalence ou de dispense, le candidat doit :

- participer à un entretien organisé par l'ERFAN sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur,
- suivre une formation complémentaire obligatoire, sur deux journées, organisée par l'ERFAN afin d'aborder les thèmes suivants :
 - o formation à la fonction de tuteurs : 4 heures,
 - o la protection des mineurs et les comportements à risque : 3 heures.
 - o les directives techniques nationales : 2 heures,
 - o actualisation des connaissances : 5 heures.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Toutes les équivalences et dispenses possibles sont définies dans le texte général du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée. Il faut se référer à la partie concernant les équivalences et les dispenses.

Afin d'aider l'ERFAN dans les démarches administratives d'équivalences et de dispenses, des documents spécifiques concernant les procédures et les dossiers de demande d'équivalence du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée sont proposés en complément de ce livret référentiel.

Définitions

Une dispense : Elle permet au titulaire d'un diplôme, de bénéficier de la certification d'une ou plusieurs UC.

Aucune épreuve certificative n'est demandée pour l'attribution de ces UC.

Une équivalence :

Elle permet au titulaire d'un diplôme de bénéficier de la totalité d'un autre diplôme

2 – LES CONDITIONS PREALABLES A UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE OU DE DISPENSES

Pour solliciter une équivalence d'une partie ou de la totalité du BF3 natation synchronisée, la personne doit :

- en faire la demande auprès de l'ERFAN de sa région en précisant son expérience en référence au programme d'initiation et d'acquisition en natation synchronisée,
- être licenciée à la FFN,
- être titulaire des titres d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 natation synchronisée,
- justifier, après l'obtention d'un diplôme ou titre défini ci-dessous, d'une expérience d'enseignement et d'entraînement, au sein d'un club de la FFN, pendant deux saisons sportives au moins, d'une durée minimale de 150 heures, sur un ou plusieurs groupes au sein du club. L'expérience doit être justifiée sur un groupe, ayant pour objectif la préparation du test du « Pass'compétition » de l'ENF et d'un groupe préparant les premières compétitions en natation synchronisée. Cette expérience doit être complétée par l'encadrement de son groupe lors de compétitions. L'attestation justifiant de cette expérience est délivrée par le Président du club FFN.
- Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau. En cas de non production d'une telle certification, elle devra, avant la délivrance du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée, réussir le test de sécurité des brevets fédéraux de la FFN.

Le Cadre Technique Régional coordonnateur décide de la recevabilité du dossier.

3 – LES EQUIVALENCES

S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, à l'issue d'un entretien avec le conseiller technique régional coordonnateur et des deux journées de formation complémentaire, les titulaires :

- du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option « activités de la natation » (BEESAN) ou option « natation synchronisée, sont titulaires de droit des 8 UC du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée (BF 3 natation synchronisée).



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, les éducateurs en activité au sein d'un club de la FFN, titulaires d'un diplôme ou titre d'enseignant, les titulaires d'un diplôme fédéral antérieur (hors entraîneur des jeunes et moniteur de la FFN), peuvent déposer auprès de l'ERFAN de leur région un dossier de demande d'équivalence du BF3 natation synchronisée.

Au vu de ce dossier de demande d'équivalence, le cadre technique régional coordonnateur organise sous sa responsabilité un entretien avec la personne à l'issue duquel il détermine un parcours individualisé de formation comprenant au minimum :

- la formation complémentaire obligatoire, sur les thèmes du rôle du tuteur, de la protection des mineurs et les comportements à risques, des directives techniques nationales et de l'actualisation des connaissances,
- une formation supplémentaire sur les thèmes suivants :
 - o la sécurité des pratiquants,
 - o la mobilisation des connaissances nécessaires à la conduite des activités.

Le Cadre Technique Régional coordonnateur décide de l'attribution du brevet fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée.

4 – LES DISPENSES

- S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, à l'issue d'un entretien placé sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur et des deux journées de formation complémentaire, les titulaires :
 - du BPJEPS activités aquatiques et de la natation,

sont dispensés des UC 1, UC 3, UC 5, UC 6 et UC 7 du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée (BF 3 natation synchronisée).

- de la licence STAPS mention entraînement activités de la natation,

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC5 et UC 6 du Brevet Fédéral 3^{ème} degré natation synchronisée (BF 3 natation synchronisée).